



Tromperie abusive avec dilapidation des revenus de la communauté

Par **sylvie2_old**, le **13/08/2007** à **21:23**

j'ai entamé une procédure de divorce car mon mari après nous avoir fait déménager en Vendée et fait vendre notre bien et éloigner de la région parisienne a tout dilapidé avec sa maitresse qui était complice avec lui et qui continue à dépenser nos revenus. Existe t-il une procédure pour cette personne qui sait qu'elle a tout dépensé et continue de le faire ? Merci par avance